



AGIRHE

COTISATIONS

Manuel d'utilisation



SOMMAIRE

I. DESCRIPTION	3
Rappels	3
II. ACCEDER A L'APPLICATION AGIRHE « COTISATIONS »	4
III. TRAITEMENT DES COTISATIONS	5
▪ <i>Fonctions de tri et de pagination</i>	6
▪ <i>Saisir une cotisation</i>	6
▪ <i>Consulter une cotisation</i>	8
▪ <i>Supprimer une cotisation</i>	8



I DESCRIPTION

L'application AGIRHE vous permet de déclarer vos cotisations au centre de Gestion de la Fonction Publique du Nord et d'imprimer le bordereau déclaratif de cotisations qui doit être joint au mandat de paiement.

L'application AGIRHE est une application Web. Dans un souci de compatibilité et de confort d'utilisation, nous vous recommandons l'utilisation d'un explorateur internet tel que Mozilla Firefox ou Google Chrome.



II ACCEDER A L'APPLICATION AGIRHE « COTISATIONS »

Pour accéder à l'application AGIRHE « COTISATIONS », vous devez vous connecter sur le site du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Pour cela, vous tapez dans la barre d'adresse, le site suivant : <http://www.cdg59.fr>

Le site du Cdg59 apparaît dans une nouvelle fenêtre.

Lorsque vous êtes sur le site du Cdg59, vous cliquez dans la partie LE CDG59 / Cotisations au Cdg59.



Vous cliquez sur le lien « Cotisation au Cdg59 ».



L'utilisateur se connecte de façon standard en entrant le couple « identifiant d'utilisateur » / « mot de passe ».





III TRAITEMENT DES COTISATIONS

Le module « Cotisations » d'AGIRHE est disponible dans le menu « COLLECTIVITE » / « Détail de la collectivité ».



Cliquer sur l'onglet « Cotisations » pour accéder au module de gestion des cotisations.



Visualisation de l'état des cotisations

Sur la page principale, vous avez la possibilité :

- de saisir une cotisation,
- de visualiser les cotisations déclarées sous la forme d'un tableau,
- de visualiser un état des montants réglés par année.

Période	Date mandat.	Mnt mandaté	Date règl.	Mnt réglé	Evolution	N° Bord.	
Mars 2014	16/12/2014	939 620,19	16/12/2014	939 620,19	499698	COTIS/3-2014	Détail
Février 2014	15/12/2014	188,00			-80	COTIS/2-2014	Détail Supp.
Janvier 2014	15/12/2014	940,00				COTIS/1-2014	Détail Supp.

Année	Montant réglé	Evolution N/N-1
2014	940 748,19	

Fonctions de tri et de pagination

Pour faciliter la gestion des cotisations, l'application offre des fonctions de tri, de filtre et de pagination.



Période	Date mandat.	Mnt mandaté	Date régl.	Mnt réglé	Evolution	N° Bord.
Mars 2014	16/12/2014	939 620,19	16/12/2014	939 620,19	499698	COTIS/3-2014
Février 2014	15/12/2014	188,00			-80	COTIS/2-2014
Janvier 2014	15/12/2014	940,00				COTIS/1-2014

Enregistrements sur la page: 12

Enregistrements: 1 jusqu'à 3 de 3 - Pages: 1

Année: 2014 | Montant réglé: 940 748,19 | Evolution N/N-1

Enregistrements: 1 jusqu'à 1 de 1 - Pages: 1

Pagination : Nombre d'éléments par page

Tri sur l'intitulé

▪ **Saisir une cotisation**

Cliquer sur « Saisir une cotisation » en haut, à gauche de la page. Un formulaire de saisie apparaît.

N° Bordereau :

Date de mandatement : 19/12/2014

Périodicité : Mensuelle

Période concernée : Juin 2014

Date de règlement :

Total général réglé :

Observations :

Informations à saisir.
 Pour les « assiettes » et « effectifs » des valeurs numériques sont à saisir.

Assiettes
 Effectifs
 Cot. obligatoire
 Cot. Additionnelle
 Cotisation volontaire
 Socle commun

Taux

CNRACL

Régime général

Calculer le total

Retour | Valider

Les « **Taux** » sont des valeurs fixées non modifiables.

Les montants des assiettes sont à saisir avec une virgule ‘,’ et non un point ‘.’.

Zone ‘Observations’

Afin d'identifier vos règlements, veuillez indiquer dans la zone ‘**Observations**’ le détail de vos mandatements :

- N° de mandat
- N° du bordereau
- Montant réglé



Après la saisie des valeurs, cliquer sur le bouton « Calculer le total » pour calculer automatiquement les montants.

	Taux	CNRACL	Régime général
Assiettes		1000	1500
Effectifs		10	15
Cot. obligatoire	0,8	8	12
Cot. Additionnelle	0,14	1,4	2,1
Cotisation volontaire	0	0	0
Socle commun	0	0	0
Calculer le total			23,50 €

IMPORTANT :



Ne pas oublier de cliquer sur le bouton « Valider » pour sauvegarder la saisie !

Pour imprimer le bordereau de cotisation, cliquer sur le bouton « Imprimer »



Le bordereau de cotisation est généré au format « PDF »

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Nord
 14 Rue Jeanne Maillotte - CS71222 - 59013 LILLE CEDEX
 ligne directe : 03.59.56.88.02 fax : 03.59.56.88.91
 site internet : www.cdg59.fr mail : comptabilite@cdg59.fr
 N° Siret 28590002300018

Comptable du CdG59 :
 Trésorerie Principale Lille
 72/80 Rue Saint Sauveur
 59016 LILLE CEDEX BP 99
 IBAN : FR483000100468C591000000023
 BIC : BDFEFRPPCCT

TESTVILLE
 adresse 1 test
 adresse 2 test
 59998 TESTVILLE

Lille, le 16 décembre 2014

Code collectivité :
 N° INSEE : 65498732055

TG Lille test

Période :	Nature des cotisations	Effectifs	Montant des salaires	Taux	Montant de la cotisation due
Avril 2014	Obligatoire	50	1000	0,8	8
	Additionnelle			0,14	1,4
	Volontaire			0	0
	Socle Commun			0	0
Agent soumis au régime général pour l'ensemble des risques	Obligatoire	25	500	0,6	4
	Additionnelle			0,14	0,7
	Volontaire			0	0
	Socle Commun			0	0
	Effectif total	75		Total à mandater	14,1

DATE LIMITE DE PAIEMENT : FIN AVRIL 2014

Références du mandatement :

Important :

Si votre collectivité ou votre établissement n'a pas de rémunérations à déclarer, veuillez compléter le bordereau de cotisations avec les effectifs et montants à zéro et préciser le motif en observations.
 Si la structure est dissoute, nous envoyer les justificatifs.



- **Consulter une cotisation**

Cliquer sur le bouton « **Détail** » sur la ligne « cotisation » concernée.

Avril 2014	16/12/2014	14,10			-100	COTIS/4-2014	Détail	Supp.
------------	------------	-------	--	--	------	--------------	--------	-------

A partir du détail de la cotisation, vous pouvez ré-imprimer le bordereau de cotisation.

- **Supprimer une cotisation**

Cliquer sur le bouton « **Supp** » sur la ligne « cotisation » concernée.

Avril 2014	16/12/2014	14,10			-100	COTIS/4-2014	Détail	Supp.
------------	------------	-------	--	--	------	--------------	--------	-------

Vous avez la possibilité de « modifier » ou « supprimer » la cotisation tant que le montant n'est pas réglé.